NOTES

pour servir à la

Statistique Féodale

dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de

SAINT-OMER

PAR

JUSTIN DE PAS

Secrétaire Général de la Société des Antiquaires de la Morinie

---

TOME SECOND

N. - Z.

SUPPLÉMENT & TABLES

SAINT-OMER
Imprimerie de l'INDÉPENDANT DU PAS-DE-CALAIS

1926

NOMS DE FIEFS

relevés
dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de Saint-Omer
avec indication de possesseurs
qui ont figuré dans leurs transmissions.

NAMPS

Une généalogie de la famille Bournel (*Histoire de Thiembronne*, par l'abbé J. Leroux, Saint-Omer 1912, p. 94) donne le renseignement suivant : « Hue Bournel avait épousé Alix de Beauchain, dame de Beauchain, Lambercourt, Lambersart, *Namps près Ardres...* »

1461. — A Guichart Bournel (mari de Jehanne de Wissoc), seigneur de *Naus* ou *Mont* et d'Estienbecque...
(Compte de l'Argentier de Saint-Omer, Registre de 1461, f° 104 v°.)

Je crois qu'il ne faut pas chercher cette seigneurie dans notre région, mais l'identifier avec *Namps-au-Mont* en Picardie, actuellement commune de l'arrondissement d'Amiens. M. de Rosny dit lui-même (Recherches Généal. p. 1055) que la seigneurie de Namps (en Picardie) appartenait à Guillaume Bournel.

NAPPES

Fief à Lyzel, banlieue de Saint-Omer.

1385. 15 août. — Vente, par Jean Amour et sa femme, à Stais Valenchien, d'une rente annuelle assignée sur des pièces de terre maresque en Lysel, situées sur le fief de Nappes. (Chartes de St-Bertin, n° 1957.)

NATOY (LE)[1]

Fief sur Rebecq, tenu du château d'Aire.

1416. — Pierre de Pois, dit le Baudrain, tient le fief du Natoy.

1. Il y eut, en outre, à Lambres, un fief du Nattoy, tenu de la seigneurie d'Auchy-au-Bois-lez-Lillers, « un fief nommé le Natoy,

PETITES ECLUSES

Ancienne inféodation à Saint-Omer-Capelle.

1414, 1er juillet. — Jehan de Pitquam, esc. bailly du pays de Langle, certifie que du fief de Petites Escluses, de le cense du wescep de le Baghe et de certaine terre maresque tout estants esd. pays et bailliage, le receveur Pierre Dessinges n'a reçu aucune chose, parce que le pays est délaissé et ruiné par le voisinage des Anglais, une écluse a été rompue et ensablée par une crue d'eau et la rupture d'une digue « tant qu'on n'y puet présentement pesquier », et du wescep de le Baghe pour ce qu'aucun ne l'a volu prendre pour ce que oud. pays l'on n'y ose habiter pour les causes cy-dessus. (Arch. du Nord. B. 16726.)

PHUS (LE)

Fief à Louches.

1783. — ... Fief et noble tenement nommé le Phus à Louches, acquis par le sr de St Martin et la dame son épouse, le 20 oct. 1747, des héritiers maternels de Nicolas-Jacques Fontaine de Noyelle, tenu de la seigneurie d'Estiembecque. (Arch. de M. Donjon de St Martin. Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem (octobre 1783), p. 73.)

PICQUENDAL

à Leulinghem, fief mouvant de la seigneurie de Saint-Bertin à Quelmes.

1501, 3 sept. — Mahieu Verdevoie, bourgeois de Saint-Omer, donne rapport d'un fief gisant au lieu nommé Piquendalle, paroisse de Leulinghem, seigneurie de Quelmes. (Chartes de Saint-Bertin, no 3710.)

1743. — Rapport et dénombrement par dlle Marie-Jeanne de Prelle, dite Compère, demt à Saint-Omer, agissant aux noms de ses neveux et nièces, enfants de feu Pierre-Désiré, esc. sr de Coigny, et de dame Bernardine de Prelle, savoir : Pierre-François, Jean-Baptiste, Jean-Charles, Marie-Bonne-Françoise et Bernardine, demt à Coigny..... baille aux abbé et religieux de St-Bertin rapport et dénombrement d'un fief et noble tenement, fief de Piquendalle, au lieu nommé Piquendale à Leulinghem-lez-Quelme... venu aux susdits par le trépas de Bernardine de Prelle, leur mère « qui l'avoit aussy héritée de feu dame Catherine-Thérèse de Copehem, épouse de Ch. de Prelle, dit Compère, esc. sr de la Niepe... par avant Pierre de Copehen, en son vivant avocat au Conseil d'Artois; au précédent mre Jean de Copehen, Conseiller au Bailliage

de Saint-Omer... se comprend et étend led. fief en 23 mesures ou environ en deux pièces..... »

(Arch. de l'auteur, nº 105.)

1759. — Le sr de Grigny, héritier de demle de Presle, dite Compère... le fief seigneurial de Picquendal comprenant les droits casuels assignés sur vingt-trois mesures de terre... valant 66 l. (20 s Leulinghem.)

PICQUENDAL

ou *Piquendalle*, sur Merck-Saint-Liévin.

La seigneurie fut de tout temps à l'Eglise de Saint-Omer. Une citation du treizième siècle (Cf. Mém. S. A. M. XIII, p. 184) en fait déjà foi. Voir aussi les nos 2249 et sv. des Archives Capitulaires de Saint-Omer « Terre et manse à Pikendal, tenue en fief de Hugues de Werneke ».

Mais, d'autre part, les mentions suivantes semblent se référer à une seigneurie laïque.

1586, 11 oct. — Philippe Peppin, esc. sr de Picquendalle, apporte en mariage trois fiefs et nobles tenements situés en la ville et comté de Fauquembergues. (Contr. de m. de Phil. Peppin et Claire de Poix. Gros de St-O. nº 23.)

1627. — Pierre Galbart, esc. sr de Picquendal.

(Mém. S. A. M. XXV, p. 303, en note.)

PIENNE

Fief à Roquetoire.

1779. — M. Charles Lautembergue *(sic* pour Lochtenbergh) avocat à Aire, propre de la seigneurie de Pienne en Warne (Warnes, hameau de Roquetoire).

(Centièmes Roquetoire, art. 14.)

PIENNES (GÉRARD DE)

Fief à Blendecques.

1759. — L'abbaye de Sainte-Colombe possède deux fiefs seigneuriaux, l'un, nommé le Blan Chevalier, l'autre, dit fief Gérard de Pienne, s'extend dans son ensemble sur le nombre de douze mesures tenues en fief....

(Vingtièmes Blendecques.)